

cantal
passLE CHÈQUIER ACTIVITÉS DES 3-17 ANS
DES RÉDUC
QUI FONT
LA DIFF'!
8€ = 100€

Sport | Culture

Sport | Culture | Loisirs

Cinéma

Livres | Musique

Mobilité

Activités saisonnières

Ski Alpin

Accueils de loisirs | Séjours

CHÈQUIER UTILISABLE
du 15/06/2023 au 14/06/2024

Saison 2023/2024

Commandez et payez
votre chéquier en ligne
sur cantal.frou complétez le bon de commande ci-dessous à partir du 12 Mai 2023,
vous pouvez le **renvoyer par courrier** ou le **déposer** à l'adresse suivante :CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL
Guichet Unique Jeunesse - Hôtel du Département
28, Avenue Gambetta - 15015 AURILLAC Cedex
04 71 46 21 03

CE BON DE COMMANDE DEVRA ÊTRE ACCOMPAGNÉ :

- **De 8 €** sous forme de chèque (libellé à l'ordre du **Régisseur du PASSCANTAL**) ou en espèces (règlement au Conseil départemental).
- **D'un justificatif d'âge de l'enfant** : (carte d'identité, livret de famille ou passeport), s'il s'agit d'une 1^{ère} demande.
- **D'un justificatif de résidence sur le département** des représentants légaux (feuille d'imposition, facture d'électricité, de téléphone...), s'il s'agit d'une 1^{ère} demande ou en cas de déménagement.

Sous **15 jours**, vous recevrez le **chéquier qui pourra être utilisé jusqu'au 14 juin 2024**, il sera accompagné d'une fiche explicative sur le dispositif.POUR TOUS LES JEUNES CANTALIENS NÉS ENTRE le 1^{er} Janvier 2006 & le 31 Décembre 2020

Bon de commande

Saison 2023/2024

Nom / Prénom de l'enfant :

Date de naissance : / / Sexe : M F

Vos coordonnées afin de vous envoyer le chéquier PASSCANTAL

(adresse des parents, du responsable légal, du tuteur, ou autres...)

Nom / Prénom du représentant légal :

Adresse :

Code Postal : | | Ville :

Mail* :

Portable : Téléphone :

Fait à, le / /

Signature du représentant légal

*L'adresse électronique et le numéro de portable ainsi renseignés ont pour finalité de vous tenir informé du lancement des prochaines campagnes «PASSCANTAL» et des applicatifs qui y sont rattachés. En complétant ces informations, vous acceptez que le Conseil départemental du Cantal vous avise au moyen d'envois sur votre messagerie électronique ou par SMS de l'actualité «PASSCANTAL».

« Le responsable du présent traitement est le Président du Conseil départemental du Cantal. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des bénéficiaires des actions mises en place en faveur des jeunes dans le cadre du dispositif PASSCANTAL et des dispositifs qui y sont rattachés. Les destinataires des données sont les agents de la mission PASSCANTAL du Conseil départemental, ainsi que l'entreprise DOCAPOSTE APPLICAM, fournisseur des chèquiers PASSCANTAL. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données personnelles vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de celles-ci en formulant votre demande, avec justificatif d'identité, auprès du Délégué à la Protection des Données du Département du Cantal, 28 avenue Gambetta, 15015 AURILLAC cedex, dpo@cantal.fr »